



**NOUVEAU DISPOSITIF RELATIF A LA PREINSCRIPTION &  
PREPAIEMENT POUR LES ACTIVITES PERISCOLAIRES :  
LES PARENTS ENTENDUS !**

Les présidents des fédérations des parents d'élève ont été reçus par la Mairie le 10 juin 2010 suite aux réactions des parents d'élèves concernant le nouveau dispositif des activités périscolaires.

Voici sous forme d'un compte-rendu synthétique, les engagements pris par M. le Maire en réponse aux revendications des fédérations :

- Concernant le principe de la préinscription : Les fédérations étaient soucieuses que l'ensemble des demandes d'inscription en garderie soient acceptées.

**M. le Maire s'engage à ce que tous les dossiers de préinscription soient acceptés. Le système de préinscription permettra de mieux gérer, de manière prévisionnelle, la capacité d'accueil des garderies.**

Les fédérations soulignent que de ce fait, la commission chargée d'instruire les demandes de préinscription n'a plus lieu d'être.

- Concernant le dispositif de gestion des avoirs : Les fédérations demandent à ce que celui-ci soit transparent vis-à-vis des parents et qu'il soit plus souple.

**Les avoirs seront indiqués sur les factures mensuelles. Quant à la souplesse du système, le règlement prévoit les cas d'absence qui pourront faire l'objet d'avoir et le cas échéant, ils pourront être traités au cas par cas.**

- Concernant la préinscription de rentrée pour les parents dont l'emploi du temps est connu après la date limite du dépôt de la demande. Les fédérations souhaitent que ces parents puissent préinscrire leurs enfants sans être pénalisés si un changement de leur emploi du temps survenait. Le problème se pose également pour les parents dont l'emploi du temps varie régulièrement.

**M. Le Maire s'engage à ce que ces cas particuliers soient pris en compte.**

- Concernant les situations d'urgence pour les enfants non inscrits à la garderie du matin et/ou du soir (cas exceptionnels). Les fédérations et parent d'élève n'admettent pas qu'un enfant puisse être refusé à la garderie.

**M. Le Maire indique qu'un enfant n'a jamais été refusé à la garderie et que cela ne se produira jamais. En revanche, des abus ont été constatés chez certains parents. L'expérience montre qu'un système doit être prévu pour contenir ces abus. Le refus de la préinscription en est un.**

Les fédérations souhaitent néanmoins qu'une recherche systématique d'alternative au refus de préinscription soit menée.

**M. Le Maire propose que la commission prévue initialement pour l'instruction des demandes d'inscription soit remplacée par une commission de médiation qui aura vocation à traiter ces points. Il suggère que les fédérations y soient associées.**

- Impact (positif) du dispositif sur la qualité des activités proposées : Les fédérations soulignent qu'elles attendent des résultats probants sur ce point.

**M. Le Maire indique qu'il s'agit bien de l'objectif visé, tant du point de vue de la sécurité que du point de vue de la qualité de l'accueil.**

De ce fait, les fédérations proposent qu'une évaluation du dispositif soit mise en œuvre. Par ailleurs, elles souhaitent y contribuer.

**M. Le Maire approuve cette proposition. Un bilan sera réalisé au bout de 6 mois. Il sera la conclusion d'une évaluation mensuelle à laquelle participeront les fédérations.**

- Modification du règlement intérieur : Les fédérations souhaitent que ces engagements soient formalisés dans le règlement intérieur.

**M. Le Maire indique que toute modification du règlement intérieur doit être soumise au Conseil Municipal, il s'agit d'un cycle long. Il propose qu'un avenant au règlement intérieur soit présenté en conseil municipal. Par ailleurs, la Mairie a prévu de réaliser une communication auprès des parents d'élève sous forme de question réponse (dont la version provisoire a fait l'objet d'une lecture en séance). Celle-ci devrait intégrer l'ensemble des engagements pris en séance.**

Les présidents de fédérations se réjouissent de l'accueil favorable faite de leurs revendications par la Municipalité, et ce, dans un esprit de concertation constructive. Elles aspirent à ce que ces engagements se concrétisent. Elles restent à disposition des parents d'élèves pour toute suggestion ou questionnement.

Les présidents de fédération de parents d'élève

M. BIMBENET  
UNAAPE

M. FERREIRA  
FCPE

Mme TINIER  
PEEP